

Les Français et la torture – Édition 2025

DÉCEMBRE 2025

N°121 909

Contacts Ifop :

Frédéric Dabi / Roxane Saumon

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

Sommaire

1.	La méthodologie	3
2.	Les résultats de l'étude	5
	A. Les représentations associées à la torture	7
	B. L'acceptabilité de différents actes de torture	18
	C. Le sentiment personnel vis-à-vis de la torture	23
3.	Les principaux enseignements	27



01

Méthodologie

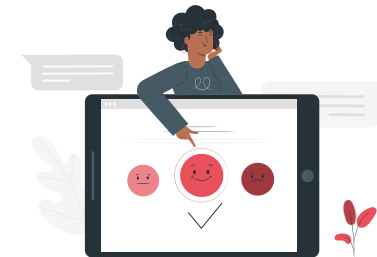
Méthodologie



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1502 personnes**, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne **du 26 novembre au 1^{er} décembre 2025.**

Notes de lecture :



Indiquent des écarts significatifs entre sous-cibles par rapport à la moyenne des réponses de la cible concernée.



Ces symboles indiquent respectivement les baisses et les hausses significatives au seuil de 95% par rapport à la dernière mesure.*

NB : Pour des raisons analytiques, les slides ne sont pas présentées dans l'ordre de passation du questionnaire.

The background image shows a hand holding a stylus, pointing at a tablet. The tablet screen is filled with various data visualizations, including line graphs, bar charts, pie charts, and a central globe with network connections. The entire scene is overlaid with a semi-transparent red graphic that includes a large number '02' and the text 'Les résultats de l'étude'.

02

Les résultats de l'étude

Les enseignements clés de l'étude

- 1 Un consensus fort existe sur la définition des formes les plus graves de torture, mais certaines pratiques coercitives intermédiaires, comme l'isolement prolongé, restent partiellement banalisées.
- 2 Elle demeure largement condamnée sur le plan des principes, mais son rejet absolu recule progressivement au profit d'une acceptabilité conditionnelle dans des situations présentées comme exceptionnelles, notamment en contexte de lutte contre le terrorisme.
- 3 La tolérance à la torture repose en partie sur une croyance persistante en son efficacité pour obtenir des aveux / des informations ou prévenir le terrorisme.
- 4 La torture est majoritairement perçue comme une pratique extérieure à l'État et à la France, attribuée à des acteurs illégitimes ou à des régimes autoritaires, ce qui contribue à sa mise à distance.
- 5 Elle constitue une cause faiblement mobilisatrice dans l'opinion publique, notamment parce qu'une majorité de Français se sent personnellement protégée contre ce risque.

A photograph of two hands, palms facing each other, with wrists bound together by thick, light-brown rope. The hands are positioned against a dark, textured background. A large, semi-circular red graphic element is on the right side of the image, and a smaller red shape is on the left. A thin red line curves across the hands.

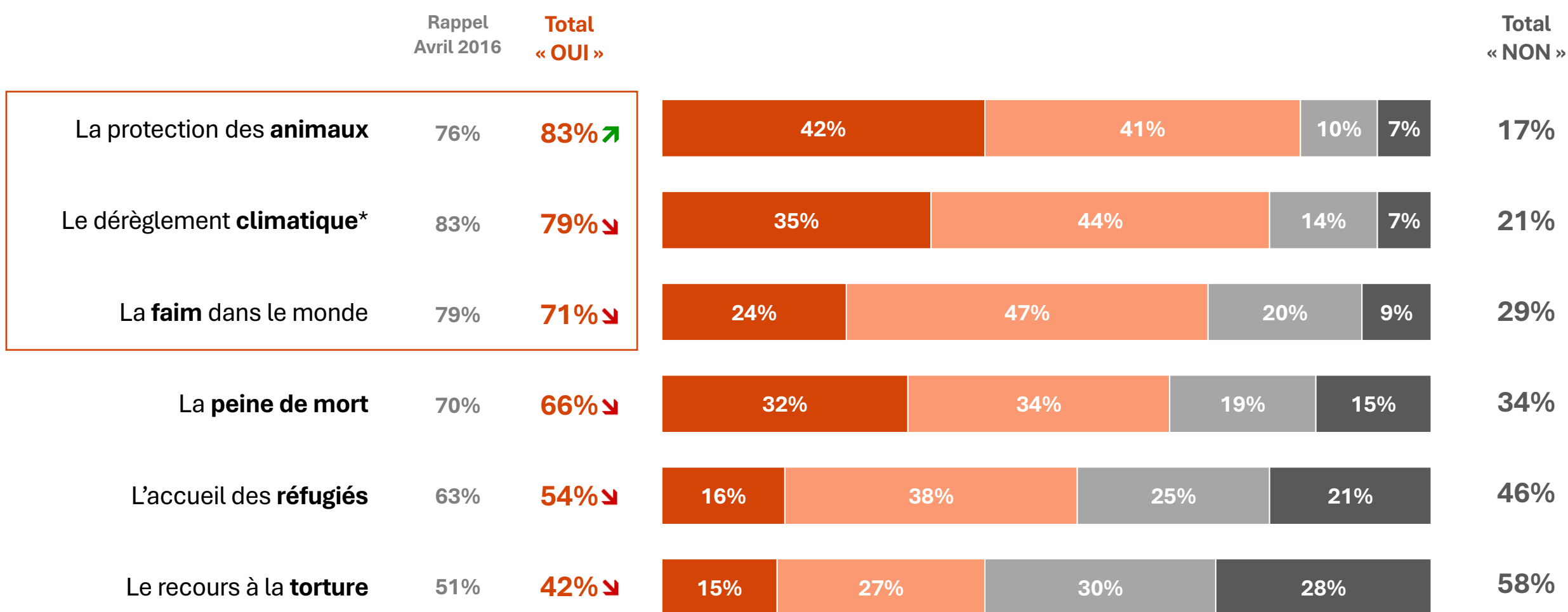
A

Les représentations associées à la torture

Le niveau de **sensibilité** à différentes causes

(1/2)

Question : Vous personnellement, vous sentez-vous concerné par les questions et enjeux suivants ?



■ Oui, tout à fait

■ Oui, plutôt

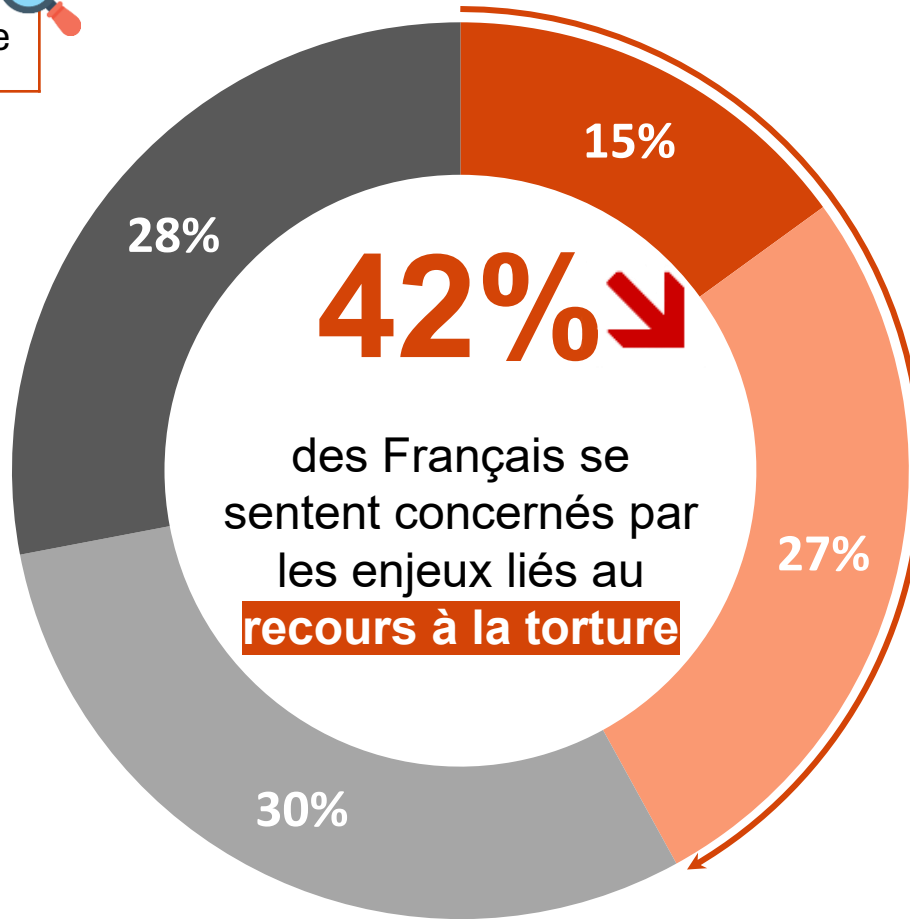
■ Non, plutôt pas

■ Non, pas du tout

Le niveau de **sensibilité** à la torture

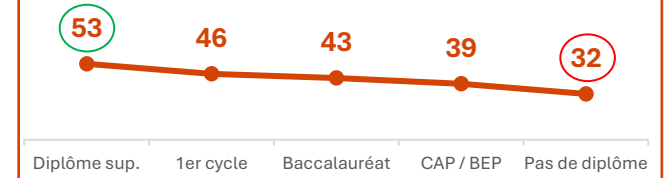
Question : Vous personnellement, vous sentez-vous concerné par les questions et enjeux suivants ?

Le recours à la torture

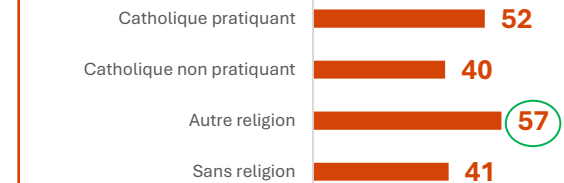


Total « Oui »
42%

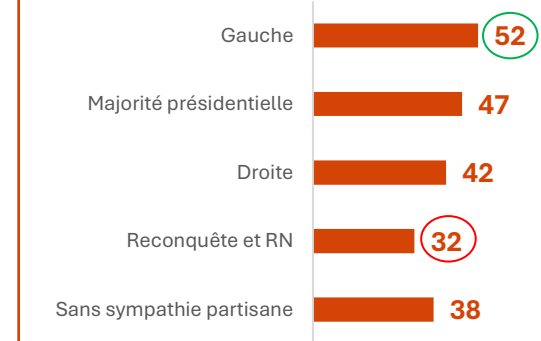
% en fonction du niveau de diplôme



% en fonction de la religion



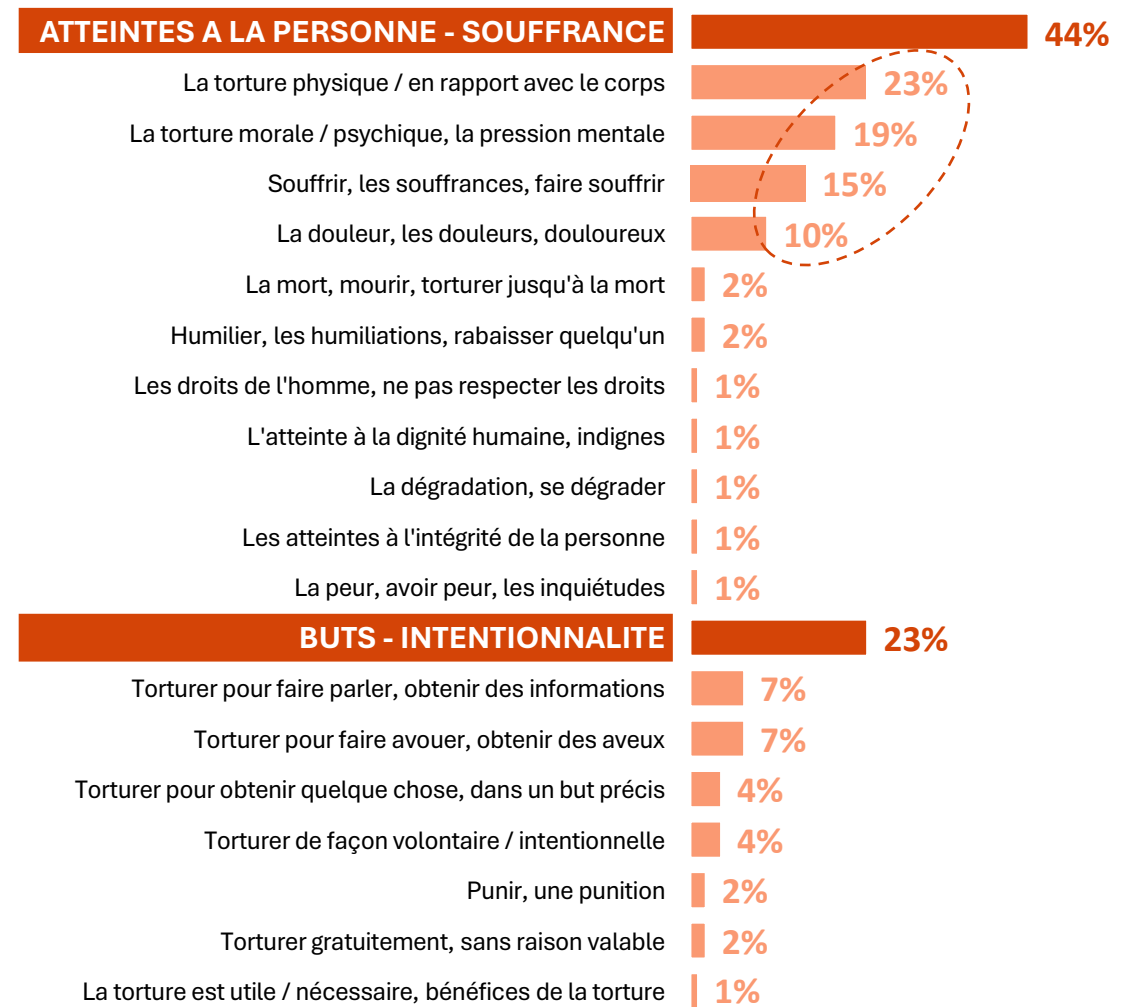
% en fonction de la proximité politique



Les mots spontanément associés à la torture

Question : Selon vous, qu'est-ce que la torture ? A quels mots, quelles idées associeriez-vous à la torture ?

(Question ouverte, réponses non suggérées)

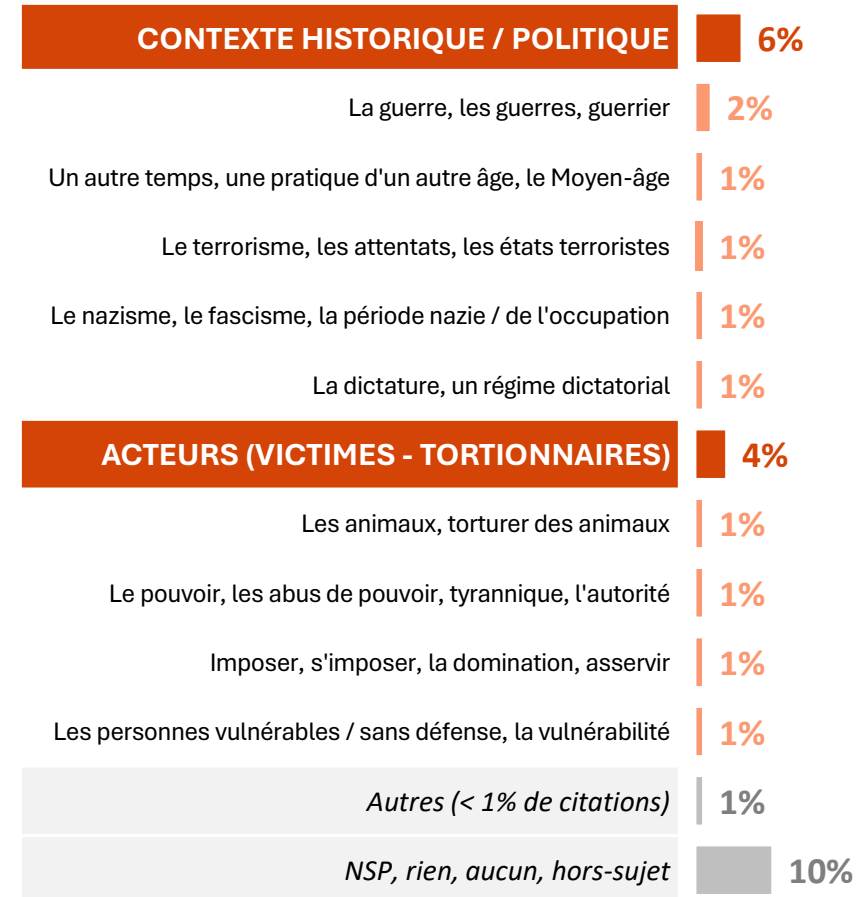
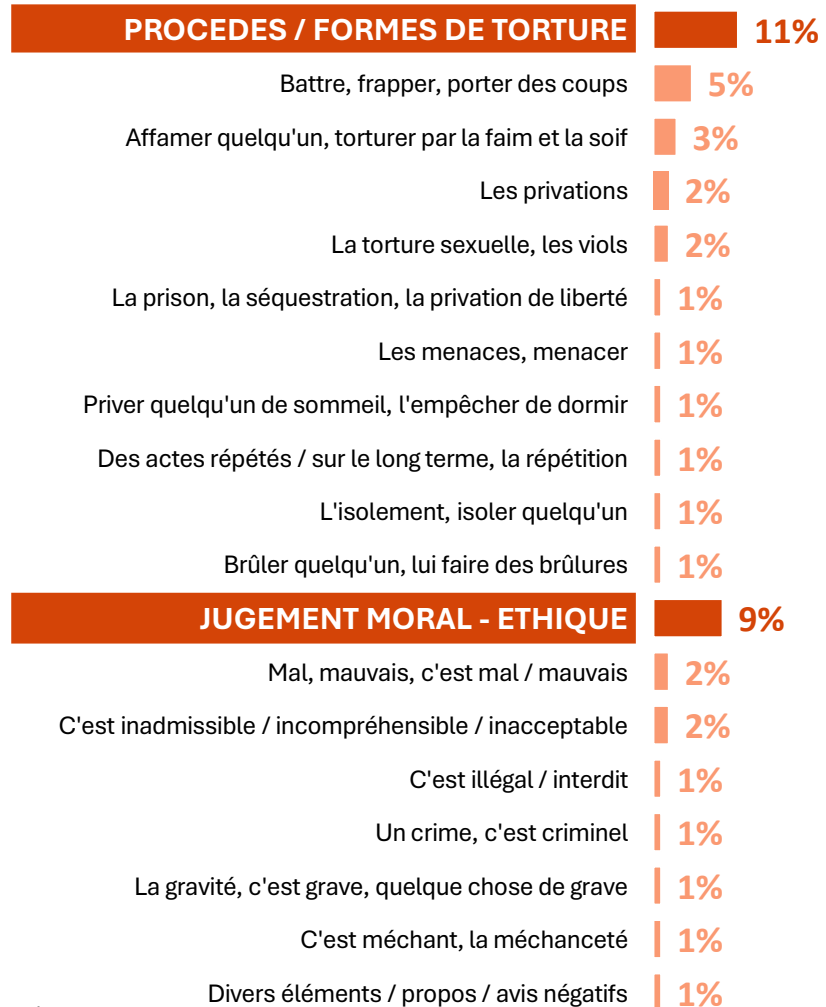


Le total est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

Les mots spontanément associés à la torture

Question : Selon vous, qu'est-ce que la torture ? A quels mots, quelles idées associeriez-vous à la torture ?

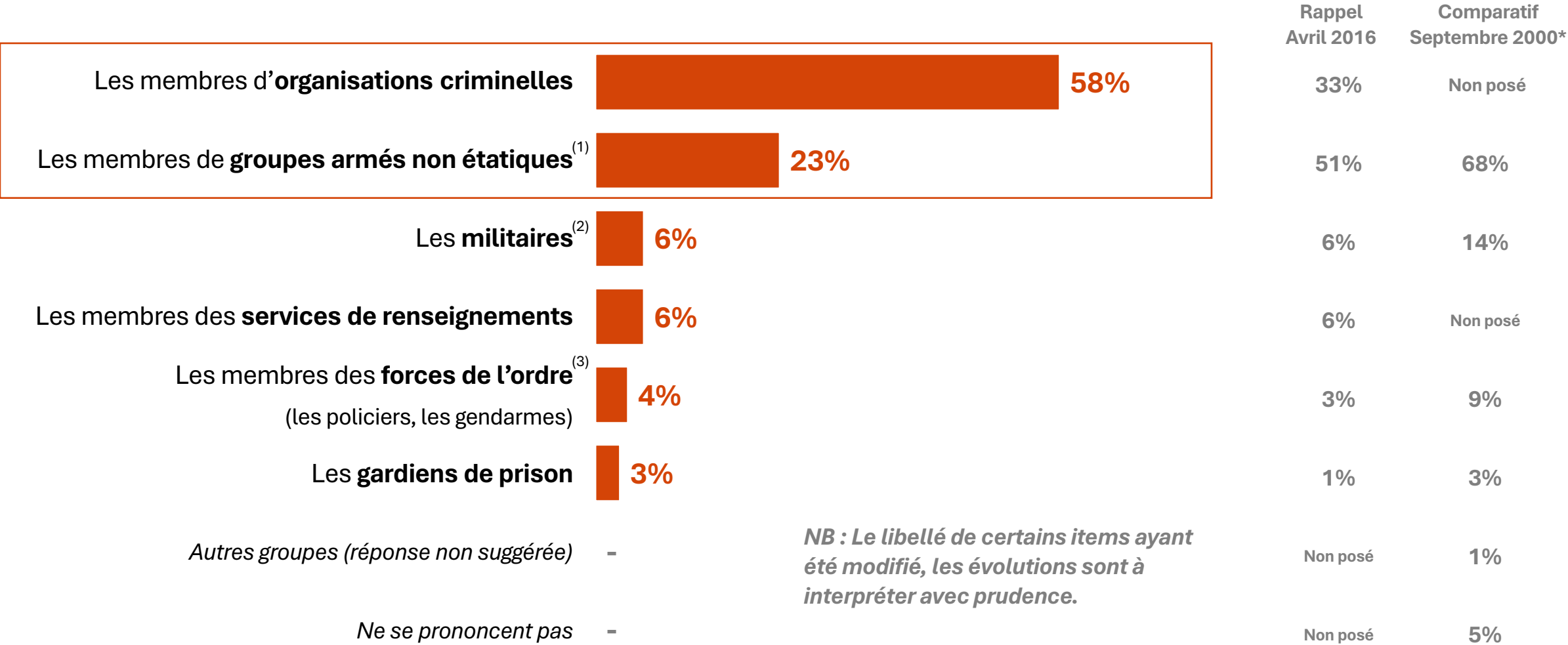
(Question ouverte, réponses non suggérées)



Le total est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

Les groupes perçus comme pratiquant le plus souvent des actes de torture

Question : Selon vous, parmi les catégories ou groupes suivants, lequel pratique le plus souvent des actes de torture, dans le monde ?



* Sondage CSA pour Amnesty International réalisé par téléphone du 26 au 27 septembre 2000 auprès d'un échantillon de 1005 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

(1) En septembre 2000, le libellé de l'item était : « Les membres de guérillas et de groupes d'opposition armés » / En avril 2016, le libellé de l'item était : « Les membres de guérillas, les groupes armés non étatiques ».

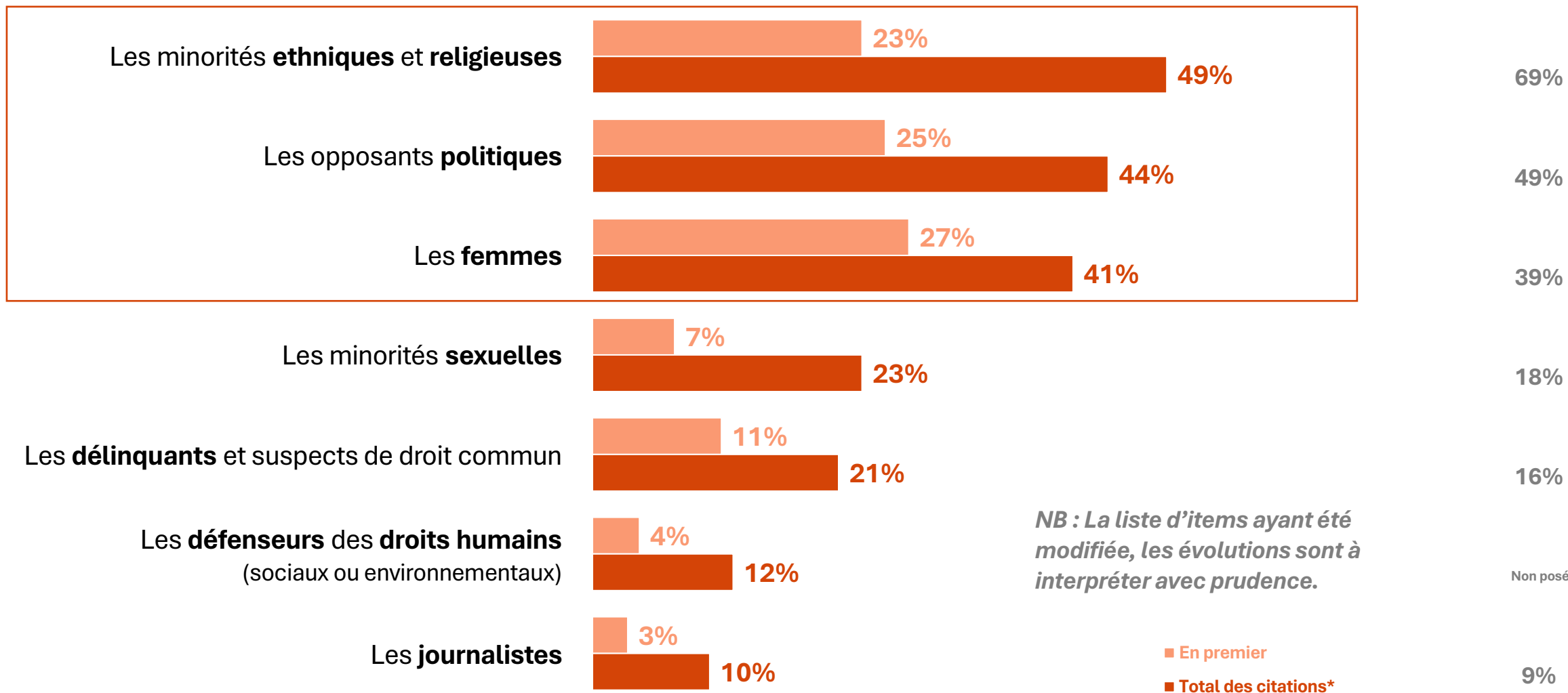
(2) En septembre 2000, le libellé de l'item était : « Les membres des forces armées, les soldats ».

(3) Avant décembre 2025, le libellé de l'item était : « Les membres des forces de l'ordre, les policiers ».

Les **groupes** perçus comme étant le plus souvent **victimes** d'actes de torture

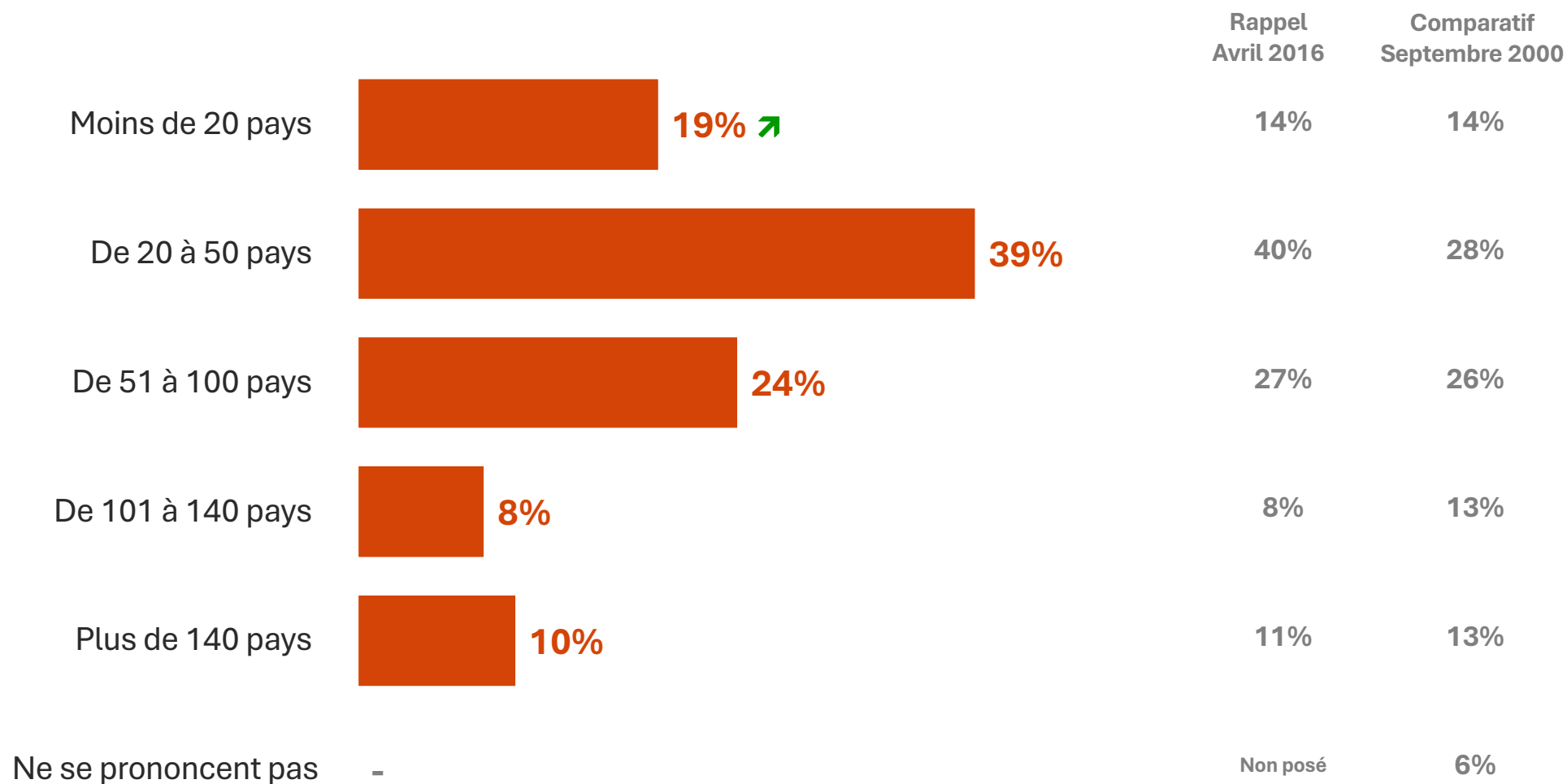
Question : Selon vous, parmi les catégories ou groupes suivants, lequel est le plus souvent victime d'actes de torture, dans le monde ?
En premier ? En second ?

Rappel
Avril 2016
« Total des citations »



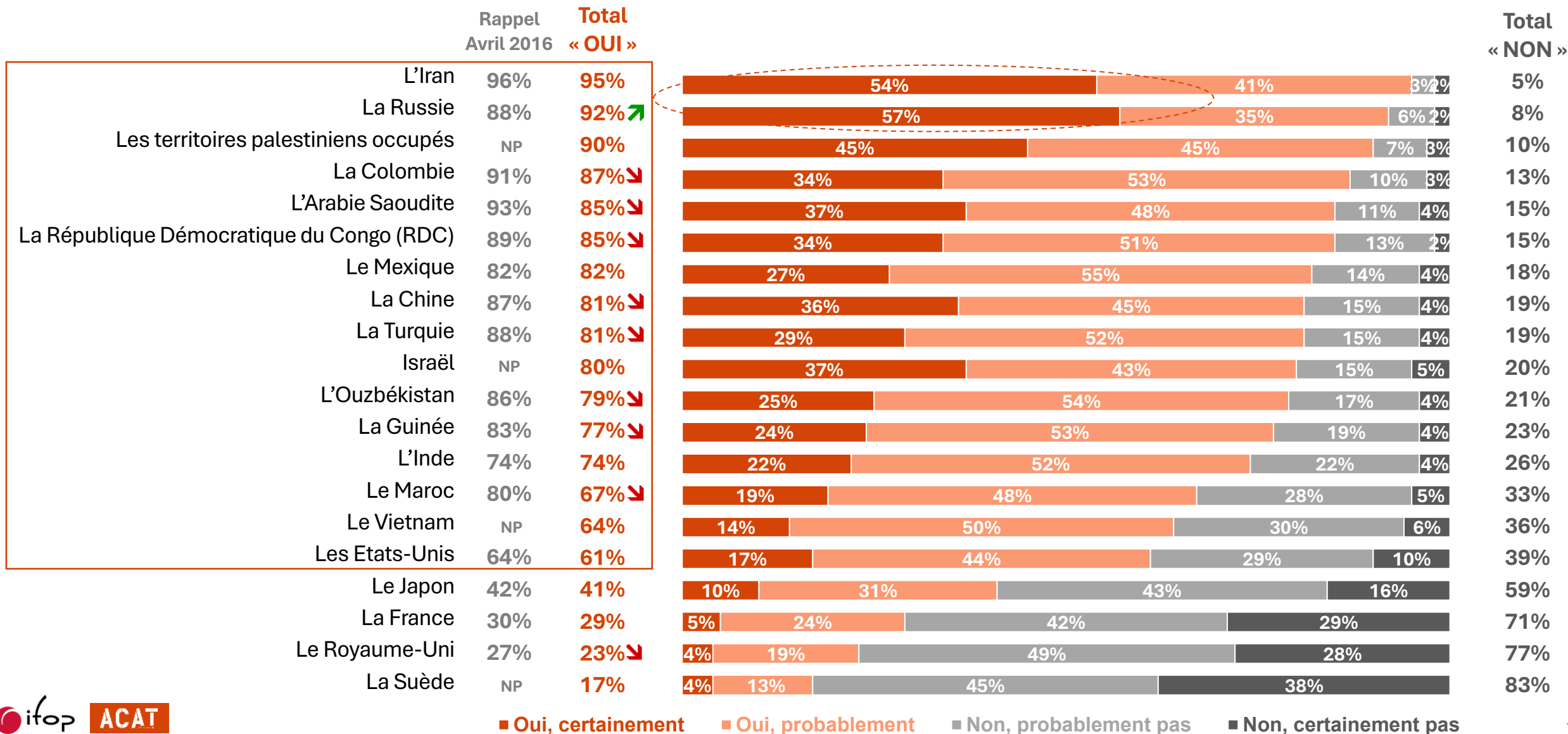
L'estimation du **nombre de pays** dans lequel le recours à la torture existe

Question : Selon vous, dans combien de pays le recours à la torture existe-t-il aujourd'hui ?



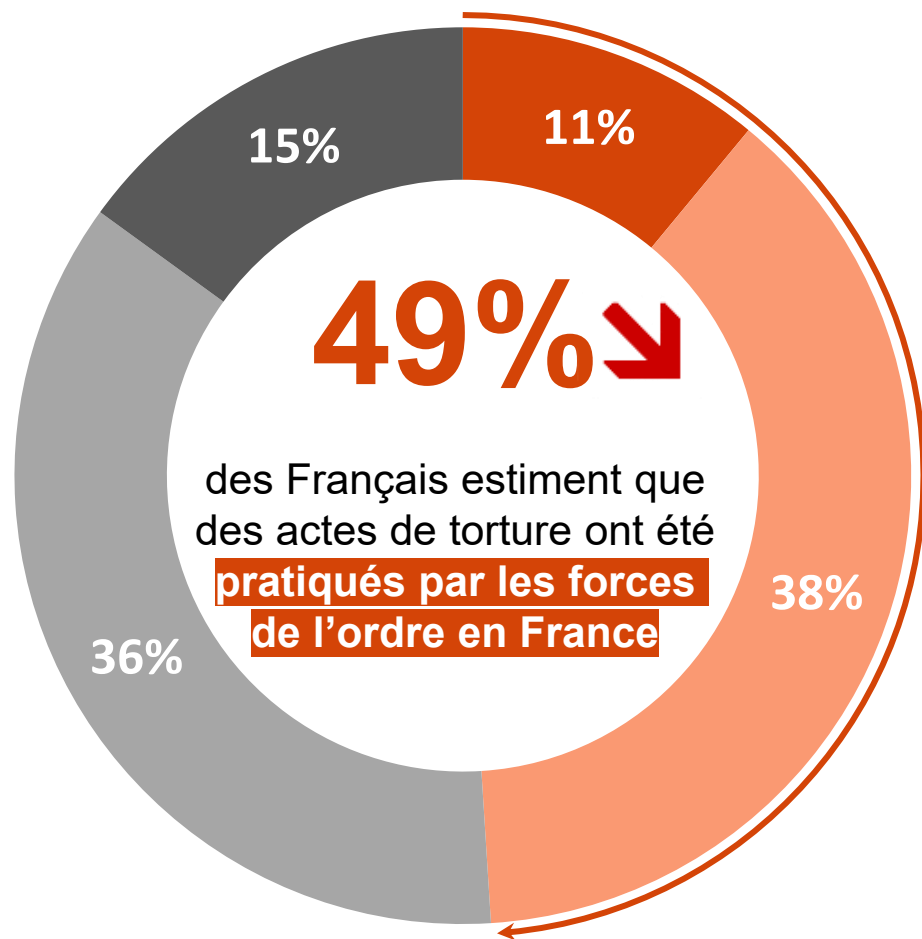
L'estimation de la **pratique** de la torture dans **différents pays**

Question : Diriez-vous que des actes de torture sont pratiqués dans chacun des pays suivants ?



La pratique d'actes de torture par les forces de l'ordre en France

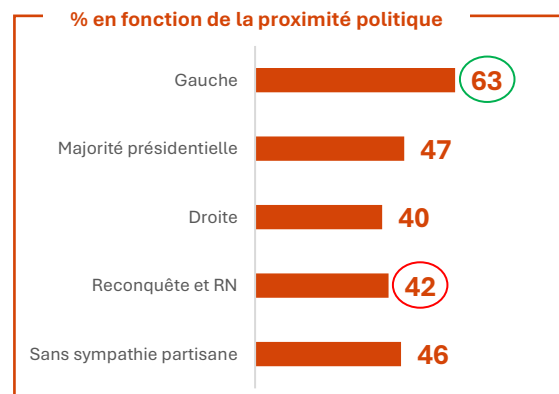
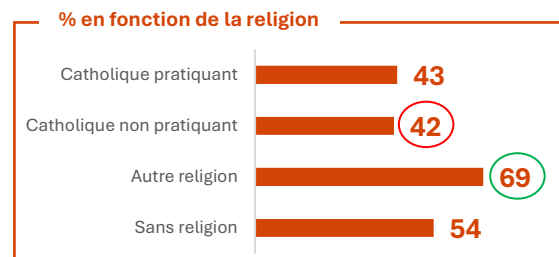
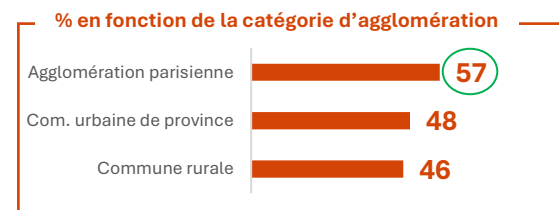
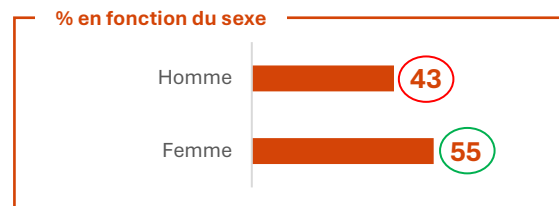
Question : D'après vous, au cours de ces dernières années, des actes de torture ont-ils été pratiqués par les forces de l'ordre en France ?



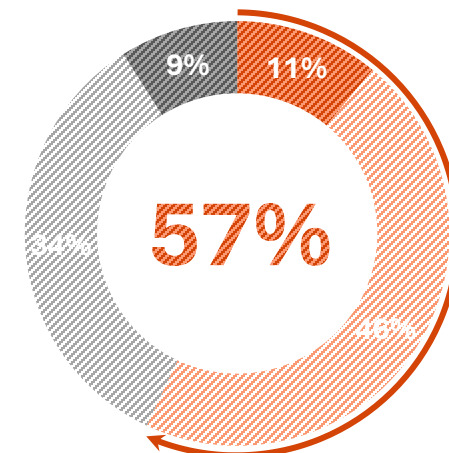
■ Oui, certainement
■ Non, probablement pas

■ Oui, probablement
■ Non, certainement pas

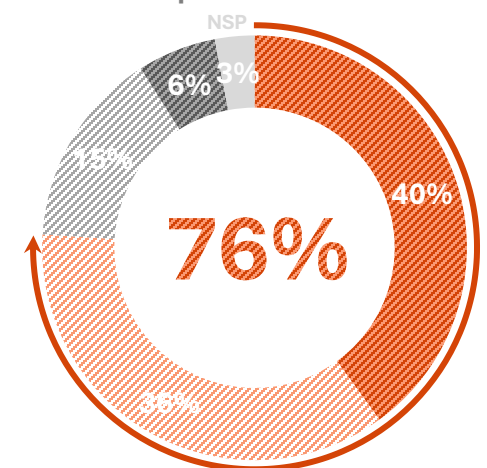
Total « Oui »
49%



Rappel
Avril 2016



Rappel
Septembre 2000



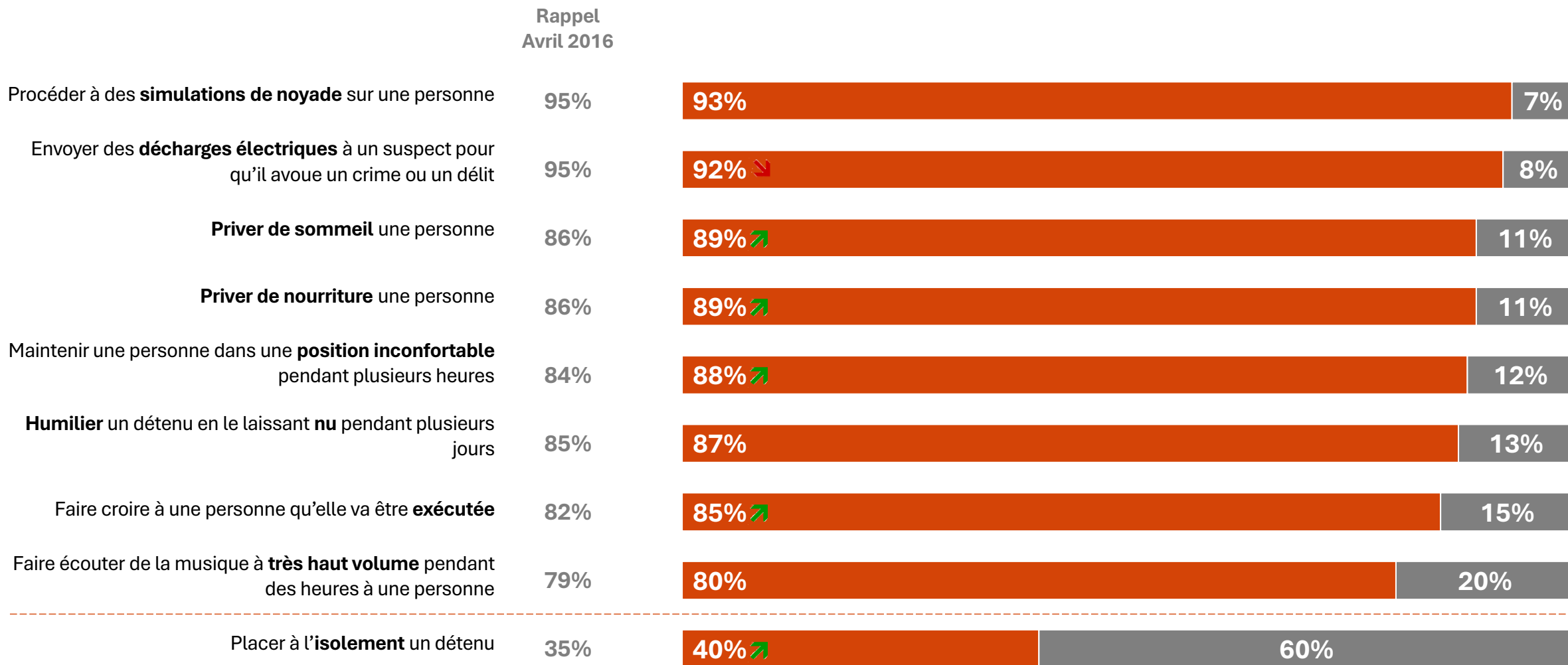


B

**L'acceptabilité de
différents actes de
torture**

L'assimilation de différents comportements à des actes de torture

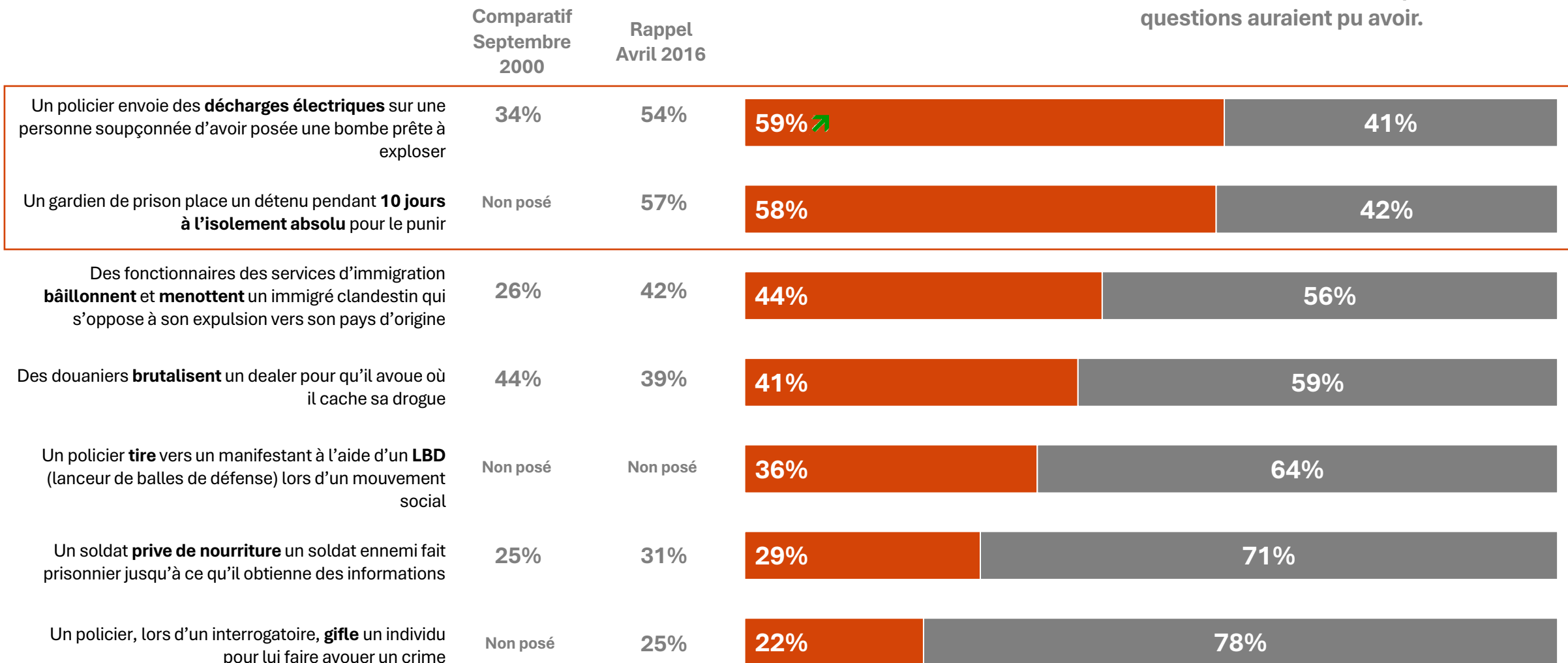
Question : Pour chacun des actes suivants, diriez-vous qu'il s'agit d'un acte de torture ?



L'acceptabilité de différents comportements

Question : Pour chacun des comportements suivants, diriez-vous qu'il peut se justifier dans certains cas ?

Cette question a été placée en tête de questionnaire, de manière à neutraliser l'influence que les autres questions auraient pu avoir.



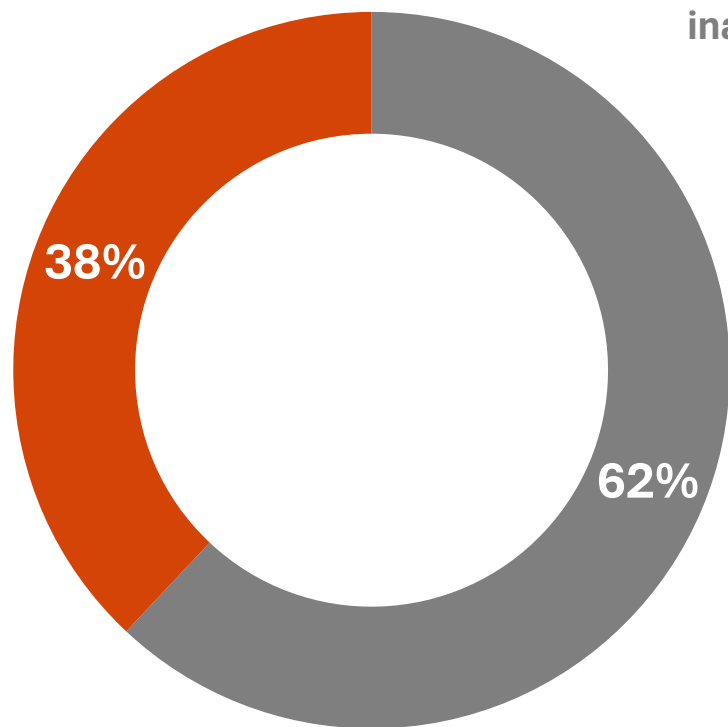
■ Oui

■ Non

L'approbation du recours à des actes de torture dans des cas exceptionnels

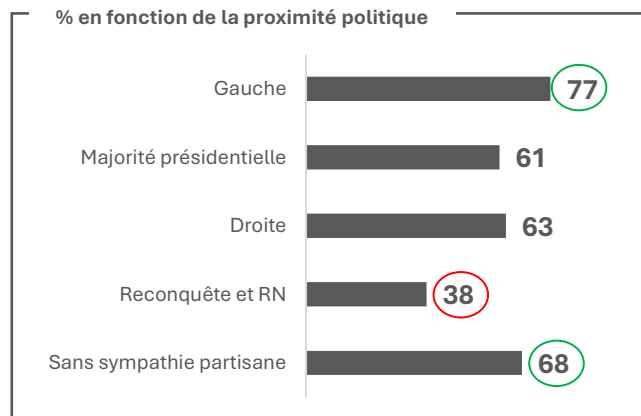
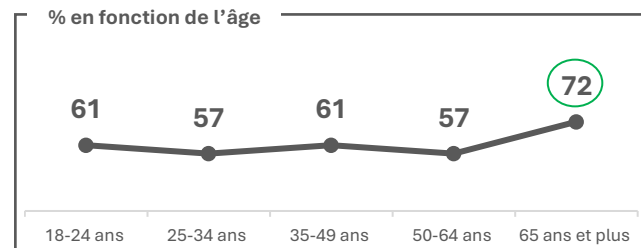
Question : De laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus proche ?

Dans certains cas exceptionnels,
on peut accepter le recours à des
actes de torture

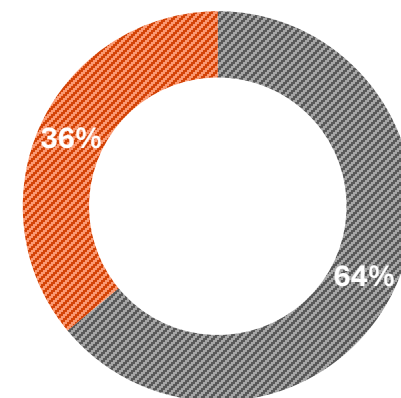


Tout acte de torture contre
quiconque et quelles qu'en soient
les circonstances est toujours
inacceptable

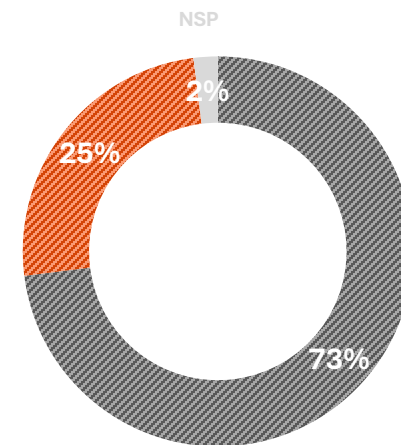
62%



Rappel
Avril 2016

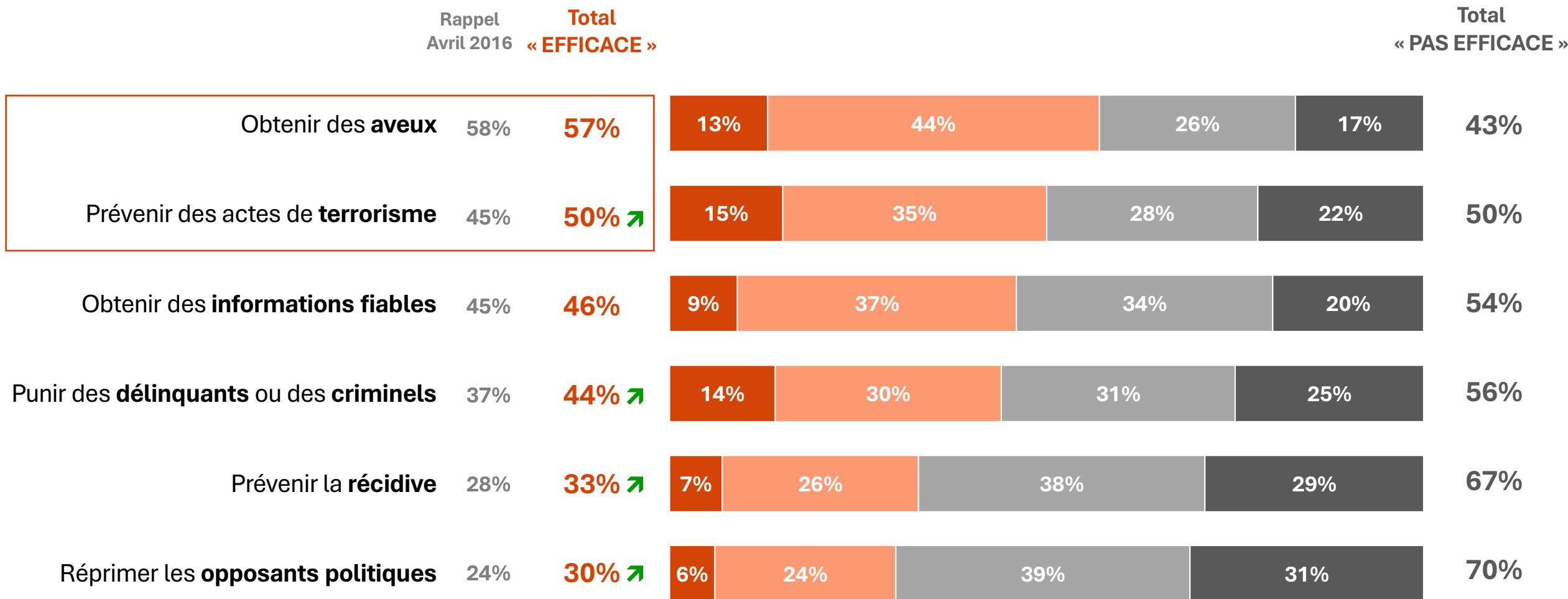


Rappel
Septembre 2000



L'efficacité prêtée au recours à des actes de torture pour différents objectifs

Question : Selon vous, le recours à des actes de torture est-il efficace ou pas efficace pour... ?



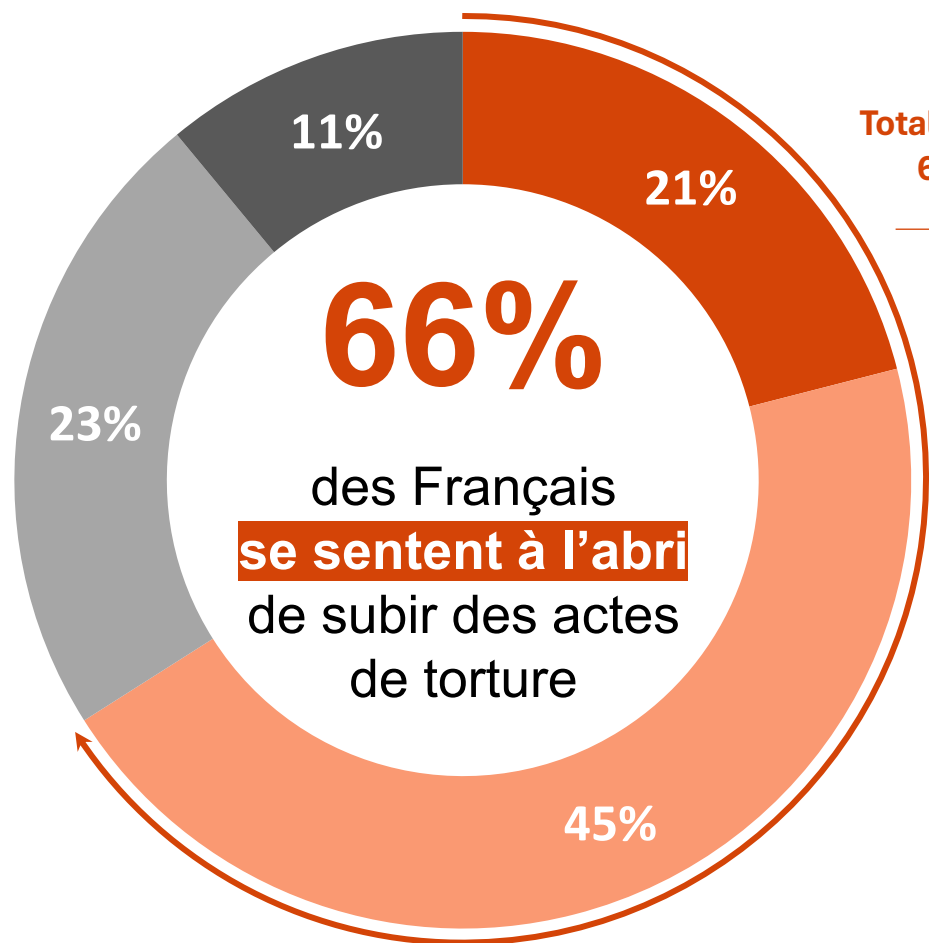


C

**Le sentiment
personnel vis-à-vis
de la torture**

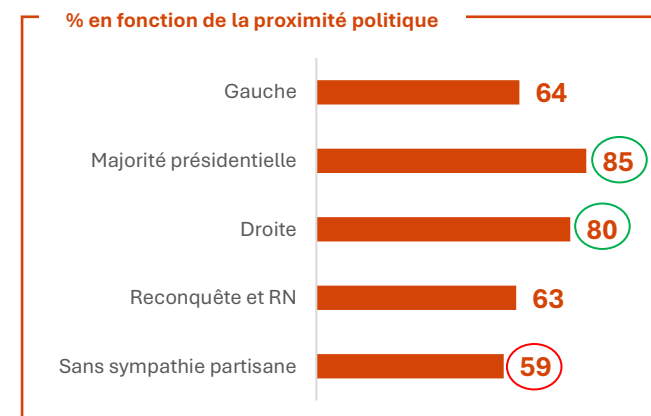
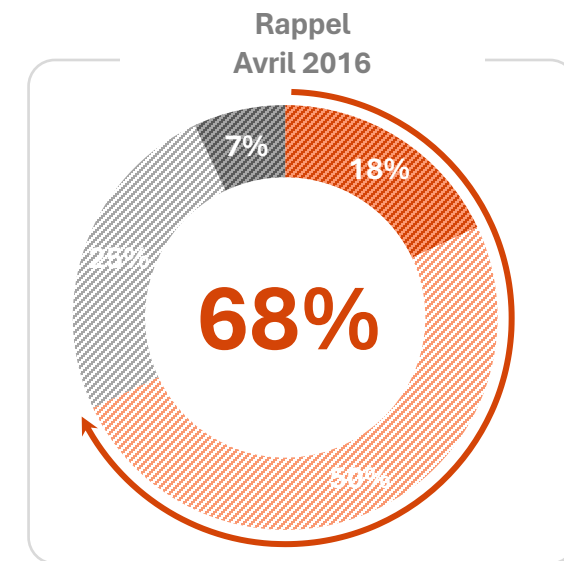
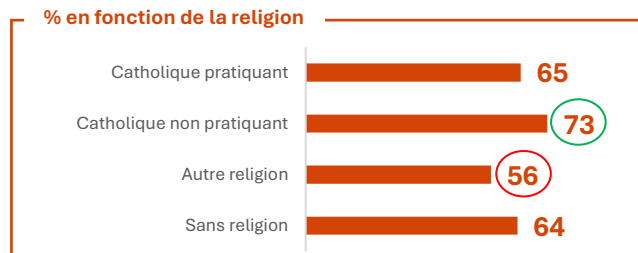
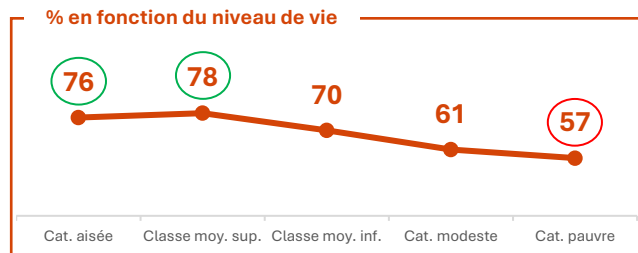
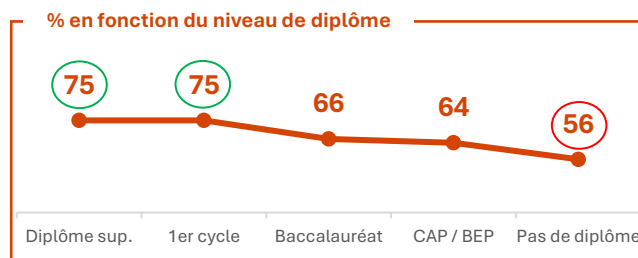
Le sentiment d'être à l'abri de subir des actes de torture

Question : Vous personnellement, vous sentez-vous à l'abri de subir des actes de torture ?



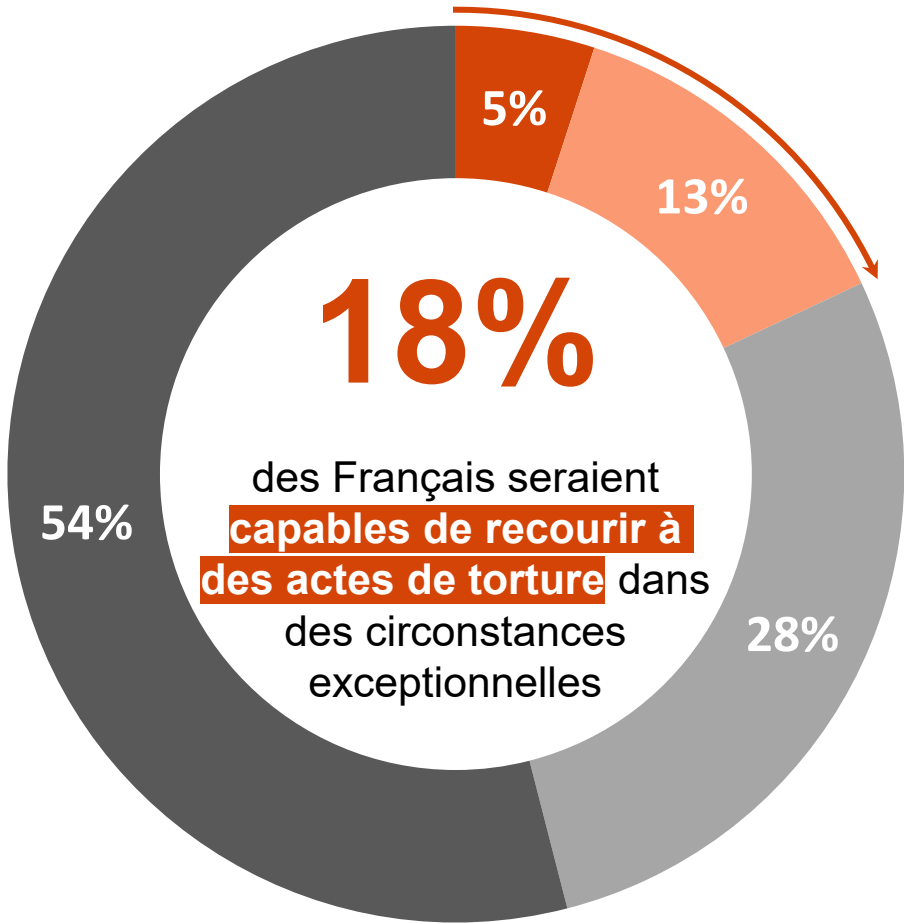
■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

Total « Oui »
66%



La **propension personnelle** à recourir à des actes de torture dans des circonstances exceptionnelles

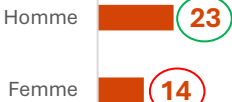
Question : Et seriez-vous capable de recourir vous-même à des actes de torture dans des circonstances exceptionnelles ?



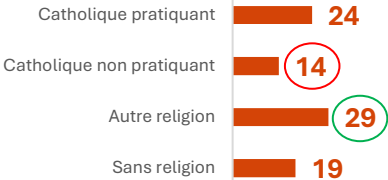
Total « Oui »
18%



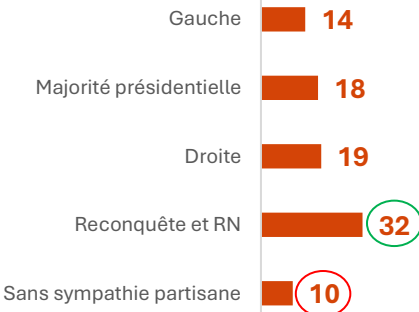
% en fonction du sexe



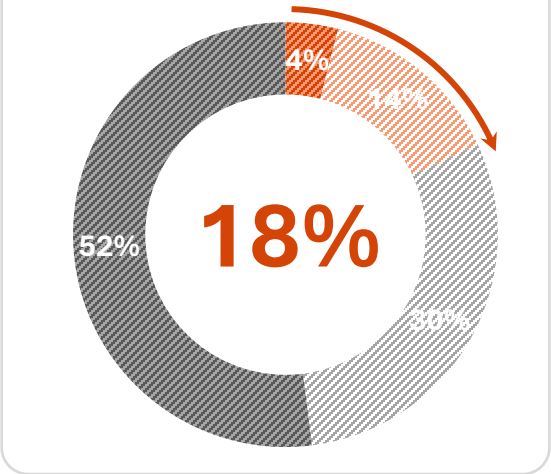
% en fonction de la religion



% en fonction de la proximité politique



Rappel
Avril 2016

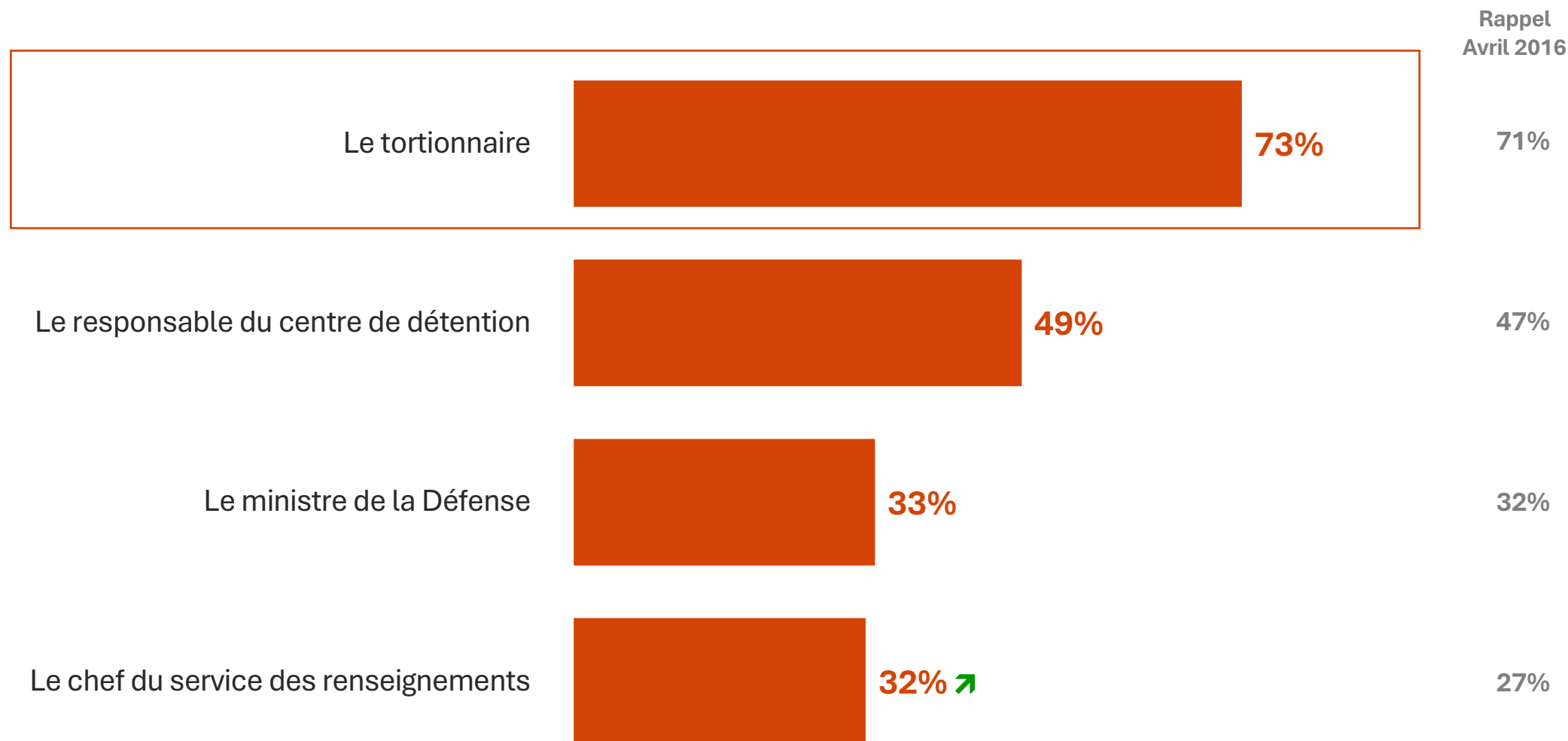


■ Oui, certainement
■ Non, probablement pas

■ Oui, probablement
■ Non, certainement pas

La responsabilité de différents acteurs en cas de mort sous la torture

Question : On imagine que des soldats ayant été faits prisonniers sont morts sous la torture. Selon vous, qui devrait être traduit en justice ?



Le total est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.



03

Les principaux
enseignements

Une représentation de la torture centrée sur la souffrance et attribuée à des acteurs « extérieurs »

Les représentations spontanées associées à la torture renvoient principalement à une épreuve corporelle extrême : « souffrance », « douleur », « mal », « violences physiques / psychologiques », « sévices », « blessure » sont les mots les plus cités. Elle est également associée à la dimension punitive ou à l'extorsion (« avouer », « information », « punition », « privation »).

Lorsqu'il s'agit d'identifier qui pratique la torture, les Français placent très nettement en tête les organisations criminelles (58%) et les groupes armés non étatiques (23%). A l'inverse, les forces institutionnelles (militaires, services de renseignement, police, gardiens de prison) restent largement moins associées à la torture (entre 3% et 6%), montrant que celle-ci est davantage pensée comme un phénomène extérieur, en périphérie de l'État ou hors du cadre légal. La violence illégitime vient donc avant tout d'acteurs déjà illégaux ou déviants.

En parallèle, les Français estiment que ce sont avant tout les minorités ethniques ou religieuses (49% de citations), les opposants politiques (44%) et les femmes (41%) qui sont les plus souvent victimes d'actes de torture, populations vulnérables et sujettes à discrimination voire persécution dans de nombreux pays. Viennent ensuite les minorités sexuelles (23%), les délinquants et suspects de droit commun (21%), puis les défenseurs des droits humains (12%) et les journalistes (10%).

Une sous-estimation de l'ampleur géographique du recours à la torture

Sur la question du nombre de pays concernés par la torture, les Français tendent à « minimiser » le phénomène : aujourd'hui, 58% des Français estiment que la torture est pratiquée dans moins de 50 pays, une proportion en hausse par rapport à 2016 et 2000 (respectivement +4 et +16 points), tandis que seuls 18% pensent qu'elle concerne plus de 100 pays. Autrement dit, une part croissante de l'opinion a tendance à circonscrire la torture à un nombre limité d'Etats perçus comme autoritaires, alors même qu'ACAT France documente des actes de torture dans plus d'un pays sur deux dans le monde, et Amnesty International dans au moins 141 pays ces cinq dernières années, montrant qu'il s'agit d'un phénomène bien plus diffus et structurel.

Lorsqu'on regarde les pays explicitement cités, la hiérarchie reste relativement stable et renvoie à des figures repoussoirs bien identifiées, avec l'Iran demeurant en tête (95%). La Russie, en particulier, voit la perception de la pratique de la torture progresser significativement depuis 2016 (92%, +4 points), et les territoires palestiniens occupés arrivent en troisième position (90%), des niveaux qui s'inscrivent dans le contexte de conflits très médiatisés (guerre en Ukraine, conflit israélo-palestinien) et des débats récurrents sur les violations des droits humains dans ces territoires. À l'inverse, la baisse observée dans plusieurs pays (comme le Maroc -13 pts, l'Arabie saoudite -8 pts, la Chine -6 pts, la RDC -4 pts, etc.) semble moins refléter une amélioration objective des pratiques qu'un effacement relatif dans l'agenda médiatique français, la torture pouvant être éclipsée par d'autres registres de lecture (par exemple les enjeux migratoires, sécuritaires ou économiques).

L'opinion sur la France demeure quant à elle stable, avec 29% qui pensent que la torture y est pratiquée (30% en 2016). Pourtant, près d'un Français sur deux considère que des actes de torture ont été commis par les forces de l'ordre en France au cours de ces dernières années (49%), même si cette proportion recule fortement sur le temps long (76% en 2000).

Un consensus normatif qui coexiste avec une tolérance conditionnelle à la torture

Les actes considérés comme de la torture au sens strict restent quasi unanimement reconnus : 93% s'accordent pour les simulations de noyade, 92% pour les décharges électriques, 89% pour les privations de sommeil ou de nourriture, c'est-à-dire des sévices corporels « directs ». À l'inverse, placer à l'isolement un détenu n'est perçu comme un acte de torture que par 40% des Français (+5 points vs 2016). Le consensus sur la définition normative de la torture reste donc solide, mais n'empêche pas une acceptabilité de sa mise en œuvre dans des situations exceptionnelles.

Par exemple, pour des actes graves comme un attentat imminent, l'usage de décharges électriques par un policier est perçu comme justifié par 59% des Français, même si cette pratique est largement reconnue comme de la torture. En outre, 58% jugent justifiables qu'un gardien de prison place un détenu 10 jours en isolement absolu pour le punir (stable par rapport à 2016) et 44% de bâillonner un immigré qui s'oppose à son expulsion (+18 points depuis 2000, stable par rapport à 2016). Cette justification de la torture dans certains cas s'inscrit dans la conviction que celle-ci peut être efficace : 57% pensent qu'elle permet d'obtenir des aveux et 46% d'obtenir des informations fiables, alors que les études empiriques montrent le contraire. Aussi, un Français sur deux pense qu'elle est efficace pour prévenir des actes terroristes (+5 points depuis 2016), en cohérence avec l'approbation de l'utilisation de décharges électriques pour déjouer un attentat.

En définitive, si une majorité de Français (62%) estime que la torture contre quiconque et qu'elles qu'en soient les circonstances est toujours inacceptable, ce niveau recule au fil des années (-11 points depuis 2000), tandis que 38% considèrent qu'elle peut être acceptable dans certains cas exceptionnels. Ici, les clivages politiques sont très nets : 77% des sympathisants de gauche la jugent toujours inacceptable, contre seulement 38% des sympathisants RN-Reconquête.

Une cause tenue à distance, portée par le sentiment d'en être à l'abri

Interrogés sur leur niveau de sensibilité à différentes causes, seuls 42% des Français se disent concernés par les enjeux liés au recours à la torture, soit -9 points depuis 2016. C'est le sujet le moins mobilisateur parmi ceux proposés, derrière l'accueil des réfugiés (54%), la peine de mort (66%) ou encore la faim dans le monde (71%). La protection des animaux (83%, +7 pts vs 2016) et le dérèglement climatique (-4 pts vs 2016) ressortent comme les sujets les plus préoccupants.

L'analyse des résultats détaillés montre que la sensibilité au recours à la torture est corrélée au niveau de diplôme et à la proximité politique, puisque 53% des diplômés du supérieur se sentent concernés par ce sujet contre 32% des non diplômés, et 52% des sympathisants de gauche contre 32% des sympathisants RN-Reconquête.

Cette moindre sensibilité peut s'expliquer par le fait que 2/3 des Français se sentent personnellement à l'abri des actes de torture, un sentiment stable depuis 2016. Ce sentiment varie cependant fortement selon la position sociale : 75% des diplômés du supérieur et 76% des catégories aisées se sentent protégés, contre 56% des non diplômés et 57% des catégories pauvres. Aussi, les sympathisants de la majorité présidentielle et de droite se sentent largement à l'abri (respectivement 85% et 80%) par rapport à ceux qui n'ont pas de sympathie partisane (59%).

Parallèlement, seuls 18% des Français déclarent qu'ils pourraient eux-mêmes recourir à la torture dans des circonstances exceptionnelles (stable depuis 2016). Cette proportion grimpe à 23% chez les hommes et 32% chez les sympathisants RN-Reconquête.

Finalement, si une acceptabilité de la torture existe dans certains cas exceptionnels, cette tolérance s'arrête là où commence l'acte concret. En effet, en cas de mort sous la torture, le tortionnaire est désigné comme le premier responsable, devant les autorités hiérarchiques et politiques qui ont encadré ou ordonné la pratique, bien qu'il n'ait été que l'exécutant. Cela montre une certaine dissociation entre l'acceptation abstraite de la torture et sa mise en œuvre.



Everything starts with people